

13,7 MILLIONS D'ENTRÉES DANS LES LIEUX DE MÉMOIRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS EN 2018

L'année 2018, a été l'occasion pour 13,7 millions de visiteurs de se rendre sur un site de mémoire des conflits contemporains, soit 0,9 millions de visites supplémentaires par rapport à 2017. Les groupes d'élèves sont venus plus nombreux (+28 %), de même que les visiteurs étrangers (+4 %). Cet engouement s'observe dans toutes les régions, bien que quatre régions concentrent 85 % de la fréquentation (Normandie, Hauts-de-France, Grand Est et Île-de-France). Les sites abordant la Première Guerre mondiale représentent 6,1 millions d'entrées. Ceux abordant la Seconde Guerre mondiale enregistrent 10,1 millions d'entrées.

PRÈS DE 1 MILLION D'ENTRÉES SUPPLÉMENTAIRES

En 2018, La fréquentation des lieux de mémoire enregistre 7 % d'entrées de plus qu'en 2017

Le patrimoine mémoriel s'inscrit dans une offre culturelle nationale variée qui attire de nombreux visiteurs chaque année. Ces visiteurs parcourent les musées, les mémoriaux, tous ces sites témoins, commémoratifs ou informatifs qui relatent l'histoire d'hommes et de femmes au cours des conflits contemporains. Sous l'effet d'entraînement du Centenaire de la Première Guerre mondiale et une politique active de création, modernisation et promotion des sites de mémoire, les lieux de mémoire des conflits contemporains ont enregistré 13,7 millions d'entrées en 2018. Approchant un niveau proche de l'année 2014, la fréquentation augmente de 7 % par rapport à 2017. À titre de comparaison avec un autre pan du patrimoine culturel français, la fréquentation des sites mémoriels approche celle des musées nationaux (hors musée du Louvre et domaine de Versailles). En effet, les musées nationaux (hors Louvre et Versailles) enregistrent une fréquentation touristique de 14,1 millions en 2018 (Figure 1).

Figure 1 : Nombre total d'entrées des lieux de mémoire et des musées nationaux

Nombre, %

	2017 (Milliers)	2018 (Milliers)	2017/2018 (%)
Lieux de mémoire	12 795,2	13 697,0	7,0
Musées nationaux, dont :	29 784,0	32 363,9	8,7
Musée du Louvre	8 022,3	10 106,0	26,0
Musée des châteaux de Versailles et de Trianon	7 714,4	8 132,5	5,4
Autres	14 047,4	14 125,4	0,6

Champ : 40 musées nationaux, 314 lieux de mémoire de France métropolitaine.

Sources : Enquête de fréquentation touristique des lieux de mémoire 2019, OED, Patrimostat (Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines, département de la politique des publics).

LA FRÉQUENTATION PROGRESSE DANS TOUTES LES RÉGIONS

Contrairement aux musées nationaux, les sites mémoriels sont majoritairement implantés hors de l'agglomération parisienne. Ainsi l'Île-de-France ne représente que 15,4 % du total de la fréquentation en 2018. Lieu du débarquement allié de juin 1944, la Normandie enregistre 4,9 millions d'entrées, soit 35,7 % du total de la fréquentation. On y trouve le site mémoriel le plus fréquenté en France, le cimetière américain d'Omaha (Colleville-sur-mer, Calvados).



Matthieu WYCKAERT
Chargé d'études statistiques
à l'Observatoire Économique de la Défense.



L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intraedef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
portail-sga.intraedef.gouv.fr



Les Hauts-de-France et le Grand Est ont été les régions où s'étendait l'essentiel du front de la Première Guerre mondiale, allant des Flandres aux Vosges, mais elles furent aussi le théâtre de combats de la Seconde Guerre mondiale. Ces deux régions enregistrent respectivement 2,5 millions et 2,1 millions de visites, soit 18,1 % et 15,6 % de la fréquentation nationale. Les autres régions métropolitaines représentent 15,2 % de la fréquentation nationale (**Figure 2**).

Alors que la fréquentation progresse dans la quasi-totalité des régions, le nombre d'entrées diminue en Nouvelle-Aquitaine, suite notamment à la fermeture pour rénovation du centre national Jean Moulin, qui rouvrira en 2022. L'année touristique exceptionnelle pour la Normandie (+5,3 % de nuitées supplémentaires dans les hébergements collectifs touristiques) a aussi été bénéfique au tourisme de mémoire avec +11 % d'entrées. Les commémorations du Centenaire, comme celle du 8 août sur la bataille de Reims et l'offensive alliée des cent jours par exemple, permettent au Grand Est d'enregistrer une progression exceptionnelle de 12 %.

LES ÉLÈVES SONT VENUS PLUS NOMBREUX AVEC UNE AUGMENTATION DE 28 %

L'année du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre a été l'occasion pour plus de groupes d'élèves de parcourir les lieux de mémoire : le nombre de scolaires a augmenté de 28,4 % par rapport à l'année précédente. Cela porte le nombre d'élèves qui ont visité un site de mémoire à au moins 1,1 millions⁽¹⁾. Par rapport aux effectifs d'élèves à la rentrée 2017, les sites de mémoire ont pu accueillir 9,3 % des élèves des 1^{er} ou 2^{ème} cycle, ou si l'on conserve un champ plus proche de l'optique pédagogique 20,5 % des élèves de 2^{ème} cycle⁽²⁾. Ces proportions varient selon les régions. Elles sont particulièrement élevées pour les Hauts-de-France où les sites ont pu être visités par des groupes scolaires d'autres pays également. À titre d'exemple, à Vimy (Pas-de-Calais), les scolaires peuvent voir le Mémorial national canadien, 11 285 noms de Canadiens « manquant à l'appel et présumés décédés en France » à la fin du conflit (Première Guerre mondiale) y sont gravés. De même à Notre-Dame de Lorette (Pas-de-Calais), ils peuvent non seulement visiter la plus grande nécropole de France (40 000 corps y reposent) mais aussi se recueillir devant le Mémorial international où sont gravés les noms de 580 000 soldats originaires de 40 pays, tombés dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Figure 2 : Évolution de la répartition du nombre total d'entrées dans un lieu de mémoire par région entre 2017 et 2018

Nombre, %, points

Régions	2017 (Milliers)	2018 (Milliers)	2017/2018 (%)	Contribution à 2017/2018 (points)
Normandie	4 384,9	4 885,7	11,4	3,9
Hauts-de-France	2 408,0	2 483,5	10,1	0,6
Grand Est	1 906,4	2 136,8	11,2	1,8
Île-de-France	2 103,4	2 110,3	1,0	0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	490,3	525,2	10,7	0,3
Auvergne-Rhône-Alpes	378,3	393,4	10,4	0,1
Nouvelle-Aquitaine	337,6	306,9	-9,1	-0,2
Bretagne	270,7	288,7	10,6	0,1
Bourgogne-Franche-Comté	187,6	212,1	11,3	0,2
Pays de la Loire	176,3	195,5	11,1	0,2
Occitanie	106,6	110,1	10,4	0,0
Centre-Val de Loire	45,1	48,8	10,8	0,0
France métropolitaine	12 795,2	13 697,0	7,0	7,0

Champ géographique : France métropolitaine.

Champ : 314 lieux de mémoire.

Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire 2019, OED.

LE NOMBRE DE VISITEURS ÉTRANGERS DANS LES LIEUX DE MÉMOIRE PROGRESSE DE 4,5 %

Le nombre de visiteurs étrangers parmi les visiteurs de lieux de mémoire atteint 3,2 millions, soit 4,5 % de plus qu'en 2017. L'augmentation est même de 16,3 % pour les sites abordant la Seconde Guerre mondiale. Cet afflux de visiteurs explique pour certains territoires le dynamisme des hébergements collectifs touristiques en 2018 qui a connu un essor de 2,2 % au niveau national⁽³⁾. Les trois nationalités les plus souvent citées parmi les nationalités les plus représentées parmi les visiteurs des lieux de mémoire sont dans l'ordre les britanniques, les néerlandais et les allemands.

L'OFFRE DES SITES MÉMORIELS REVÊT PLUSIEURS FORMES

6,1 millions d'entrées pour les sites abordant la Grande Guerre

Les sites mémoriels peuvent concerner un ou plusieurs conflits contemporains : conflit de 1870, de la Grande Guerre, de la Seconde Guerre mondiale, conflits d'Indochine ou d'Algérie, opérations extérieures. Le nombre des entrées dans les lieux de mémoire dont l'activité concerne en totalité ou en partie la Grande guerre s'élève à 6,1 millions, soit une progression de 2,2 % par rapport à 2017 (**Figure 3**). En termes de fréquentation, les sites ayant trait à la Seconde Guerre mondiale sont les plus fréquentés avec 10,1 millions d'entrées. Les sites qui se concentrent sur un unique conflit, ont connu une plus grande progression de leur fréquentation que les sites en abordant plusieurs.

(1) Tous les sites de mémoire n'ont pas la capacité logistique de déterminer et d'archiver le nombre d'élèves présents parmi leurs visiteurs. Parmi les 314 sites de mémoire de notre enquête, 61 % (190) ont déclaré être en capacité de dénombrer ce que représentent les groupes scolaires parmi leurs entrées.

(2) Chiffres pour la rentrée 2017 de l'ensemble des élèves de 1^{er} et 2^{ème} cycle en France métropolitaine, « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2018 », Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère en charge de l'Éducation nationale (DEPP), 2018.

(3) Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT.

Figure 3 : Évolution du nombre total d'entrées des lieux de mémoire par type de conflit abordé entre

Nombre, %

	2017 (Milliers)	2018 (Milliers)	2017/2018 (%)
Multiconflits	3 069,8	3 026,2	-1,4
Monoconflits	9 725,4	10 670,8	9,7
France métropolitaine	12 795,2	13 698,4	7,0

Champ géographique : France métropolitaine.

Champ : 314 lieux de mémoire.

Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire 2019, OED.

85 % des sites relèvent d'une collectivité territoriale ou d'une association

Très tôt l'effort la préservation et la transmission de la mémoire ont été l'initiative des personnes qui ont vécu les événements. Toutefois, aujourd'hui, dans une volonté de pérennisation et de professionnalisation, plus de la moitié des sites sont gérés par la collectivité (51 %) et 44 % par des associations et des fondations. D'autres formes juridiques privées gèrent 7 % des sites.

Les sites gérés en propre par une association sont plus souvent des structures de petite ou moyenne taille ayant environ 20 400 entrées annuelles, de sorte que leur poids dans la fréquentation nationale est de seulement 26 %. Ils ressemblent en cela aux sites gérés par les collectivités locales dont la fréquentation moyenne est de même ordre : 21 800 entrées annuelles. Les collectivités locales entretiennent 31 % des sites de mémoire.

L'administration publique de l'État est aussi un acteur majeur de la gestion des lieux de mémoire. Elle gère directement 7 % des sites mémoriels. Son action s'étend aussi par sa tutelle sur des établissements publics.

Les établissements publics (EPA, EPIC...) administrent 11 % des sites mémoriels accueillant 48 % de la fréquentation. On peut citer certains établissements emblématiques sous la tutelle du ministère des armées : le musée de l'Armée à Paris ou encore le musée national de la Marine avec ses quatre sites à Brest, Port-Louis, Rochefort et Toulon. Sites emblématiques de différents aspects de la mémoire nationale, propriétés de l'État, gérés également par le ministère des armées, les Hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN) enregistrent 1 million d'entrées en 2018, soit une progression de 3,8 % par rapport à 2017.

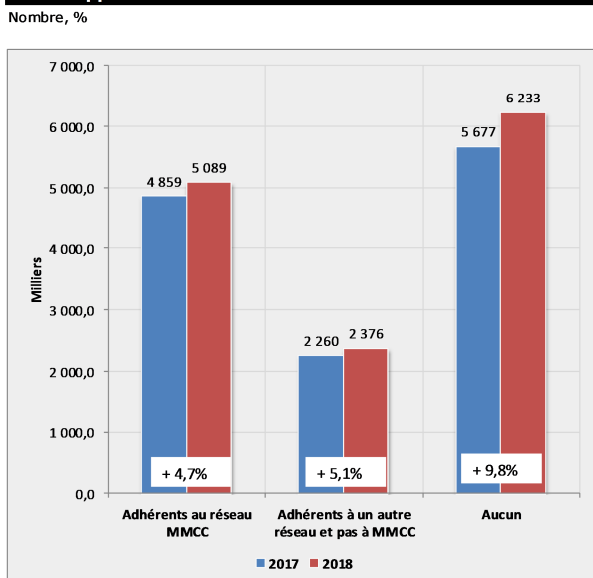
Dans six cas sur dix, le site est affilié à un réseau

Plusieurs réseaux, à vocation nationale ou régionale, réunissent les sites mémoriels : le réseau Musées et Mémoriaux des Conflits Contemporains (RMMCC), le réseau Mémorha, etc. 61 % des sites ont adhéré à une de ces réseaux en 2018. En termes de fréquentation, le réseau MMCC représente 37,1 % de la fréquentation nationale, soit 5,1 millions d'entrées en 2018 (**Figure 4**). Les lieux de mémoire du réseau Mémorha localisé en Auvergne-Rhône-Alpes enregistrent 276 619 entrées, soit 70 % de la fréquentation régionale. Les sites non adhérents au RMMCC mais adhérents à un autre réseau représentent 17,3 % de la fréquentation nationale. La fréquentation touristique des adhérents MMCC a progressé de 4,7 %, contre 5,1 % pour les adhérents exclusifs à un autre réseau et 9,8 % pour les non adhérents à aucun réseau.

Une offre mémorielle segmentée

L'analyse menée à la **Figure 5** permet de distinguer au sein de l'offre mémorielle en 2018, d'une part les sites relevant du réseau MMCC de ceux dépendants d'autres réseaux et d'autre part entre une offre gratuite et payante.

Figure 4 : Evolution de la fréquentation des lieux de mémoire selon l'appartenance ou non à un réseau



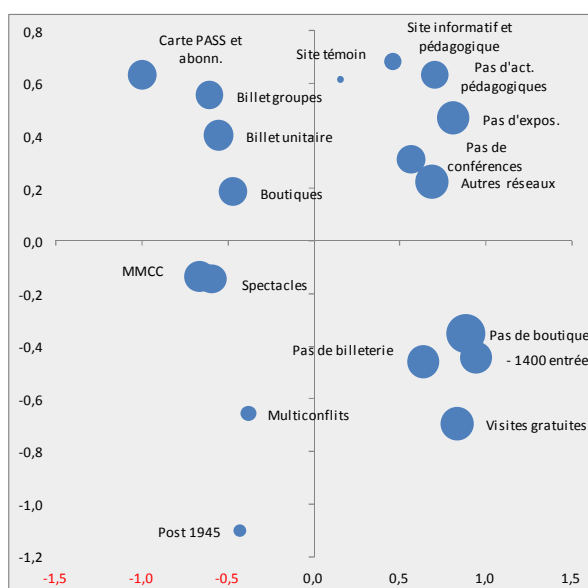
MMCC : musées et mémoriaux des conflits contemporains.

Sources : Enquête de fréquentation touristique des lieux de mémoire 2019, OED.

Champs : 314 lieux de mémoire de France métropolitaine. Pour le MMCC, adhérents au réseau en 2019.

Figure 5 : Segmentation de l'offre mémorielle en 2018

Coordonnées sur les deux premiers axes de l'ACM, contributionq sur le 1^{er} axe



Sources : Enquête de fréquentation touristique des lieux de mémoire 2019, OED.

Champs : 314 lieux de mémoire de France métropolitaine. Pour le MMCC, adhérents au réseau en 2019.

LES LIEUX DE MÉMOIRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

La présente étude prend en compte les seuls sites mémoriels répertoriés comme pouvant s'appuyer sur un système de comptage de leur fréquentation. Nombre de lieux de mémoire ne comptabilise pas leur fréquentation par leur nature ou par choix. Commémoratives. Pour être exhaustif, il faudrait ajouter aux sites qui comptabilisent leurs entrées, les autres lieux de mémoire comme les nécropoles nationales (275 au total en France), les carrés militaires des cimetières communaux (environ 2 200 carrés), les champs de bataille préservés, les autres ossuaires et mémoriaux n'enregistrant pas les entrées, ou encore l'ensemble des monuments et plaques commémoratives qui constituent des lieux de recueillement et de cérémonies commémoratives (**Figure 6**).

LE NOUVEAU DISPOSITIF D'ENQUÊTE ANNUELLE DES LIEUX DE MÉMOIRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS

Suite à la sollicitation de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des armées, et en collaboration avec elle, l'Observatoire Économique de la Défense (OED) a mis en place un nouveau dispositif d'enquête pour mesurer la fréquentation des lieux de mémoire en France métropolitaine. L'enquête statistique se déroule annuellement selon un mode de collecte multimodale. La première phase de collecte se déroule via un portail en ligne sécurisé. La seconde phase concerne les non répondants qui sont contactés par téléphone. La collecte s'est déroulée de début mars à début juin 2019. Le taux de réponse de la campagne 2019 de l'enquête statistique s'élève à 91,41 %. En cas de non réponse persistante, la DPMA a apporté son concours, dans le cadre de l'animation du réseau MMCC et des comités régionaux de tourisme ont été sollicités et à défaut une imputation a été réalisée sur la base d'un modèle autorégressif de façon à tenir compte le cas échéant du caractère cyclique de la fréquentation. La présente étude s'appuie sur un total de 314 lieux de mémoire répartis sur tout le territoire métropolitain.

Par rapport au dispositif précédent, le champ de l'enquête s'est étendu à la Corse et aux monuments gérés par l'American Battle Monuments Commission (ABMC) et le Volksbund (VDK).

Le nouveau dispositif conduit à réviser à la hausse la fréquentation touristique des lieux de mémoire publiée précédemment pour l'année 2017 et ce grâce à de deux améliorations du dispositif d'observation : l'extension du champ d'enquête à des sites non pris en compte jusque-ci et la limitation de la non-réponse. La sous-couverture de la précédente enquête, basée sur un annuaire administratif, a été en grande partie corrigée par la mise en place d'un répertoire statistique des sites de mémoire.

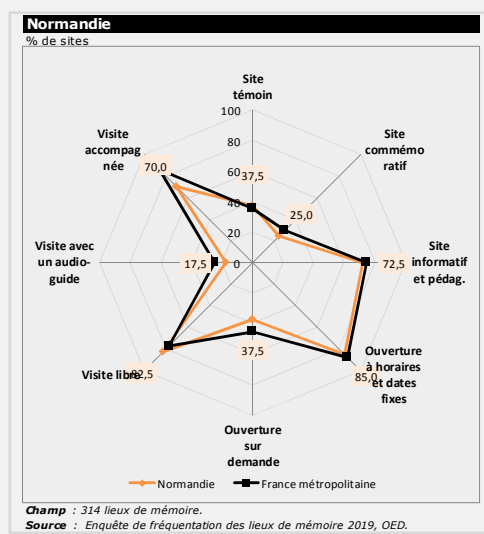
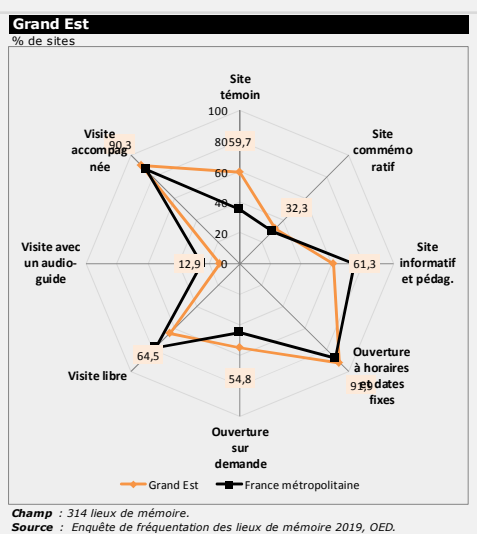
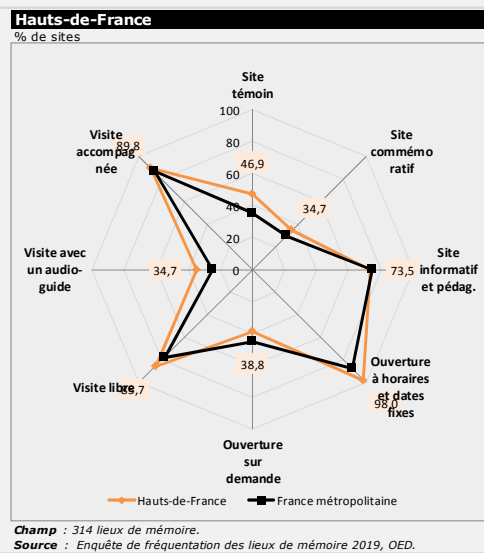
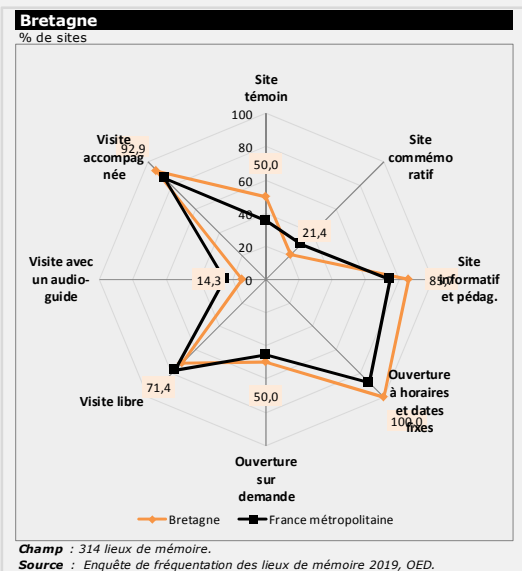
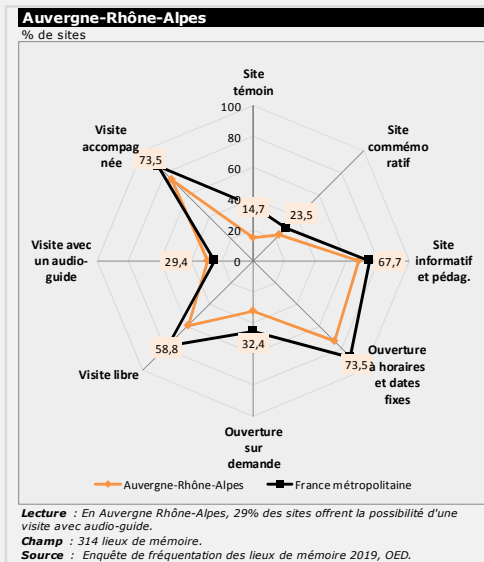
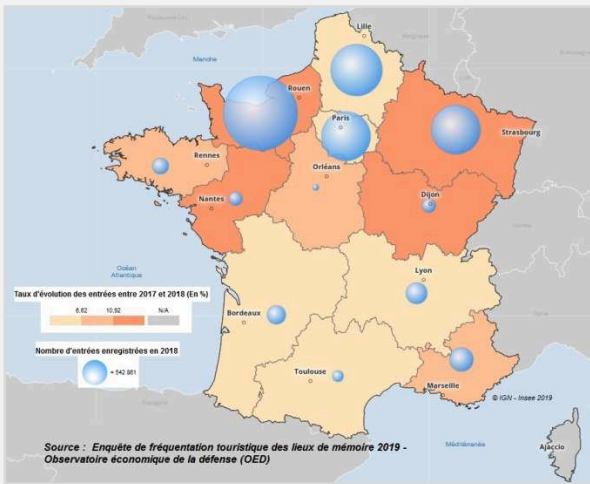
Source : Base Monuments aux Morts - IRHiS (UMR CNRS-U.Lille).

Champ : Monuments aux morts commémoratifs de conflits contemporains et extraits de la base des Monuments aux Morts au 10 mai 2019. Pour les besoins de l'illustration, Trois types de monument sont représentés : les obélisques sur socle (7 257 répertoriés), les monuments avec une représentation de soldat (5 070 répertoriés) et les monuments avec une représentation féminine (2 398 répertoriés).

Figure 6 : Localisation de trois différents types de monuments aux morts commémoratifs par département de France métropolitaine



Figure 6 : Fréquentation et caractéristiques des sites visités



DÉFINITIONS

Lieux de mémoire des conflits contemporains

Par convention, les conflits contemporains débutent avec la guerre de 1870 à la suite de laquelle les belligérants ont pris en compte la nécessité de prendre soin des tombes des soldats se trouvant sur leur territoire. La période historique des conflits concernés couvre la guerre franco-prussienne de 1870-1871, les deux guerres mondiales, les guerres de décolonisation, d'Indochine et d'Afrique du Nord et les opérations extérieures depuis 1963. Les lieux de mémoire de ces conflits peuvent être des musées, des mémoriaux, des centres d'interprétation, des champs de bataille, des nécropoles, des carrés militaires, des monuments aux morts ou d'autres ouvrages mémoriels. Le champ est restreint aux sites répertoriés disposant d'un système de comptage des entrées, à défaut de pouvoir prendre en compte la fréquentation de sites sans système de comptage. C'est par exemple le cas du *Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie* érigé sur le quai Branly à Paris entre la Tour Eiffel et le musée du quai Branly – Jacques Chirac. La fréquentation mesurée constitue donc un minima de la fréquentation des sites mémoriaux.

Hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN)

Au nombre de neuf, ils sont désignés par l'arrêté du 20 mars 2014 portant définition et fixant la liste des Hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des armées : la nécropole de Notre-Dame de Lorette (Pas-de-Calais), la nécropole de Fleury-devant-Douaumont et la tranchée des baïonnettes (Meuse), l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin), le mémorial de la France combattante au Mont-Valérien (Hauts-de-Seine), le mémorial des martyrs de la Déportation (Paris), le mémorial de la prison de Montluc (Rhône), le mémorial du débarquement et de la libération en Provence au Mont-Faron (Var), le mémorial des guerres en Indochine (Var) et le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Paris).

Tourisme de mémoire

Le tourisme de mémoire est « une pratique consistant à se rendre dans des sites qui furent le théâtre des conflits contemporains ou qui en conservent le souvenir pour se recueillir, connaître le patrimoine et l'histoire de son pays, y puisant ainsi un enrichissement civique et culturel ».

BIBLIOGRAPHIE

- CAVAINAC F., DEPERNE H., *Les chemins de mémoire, une initiative de l'État*, Cahiers Espace, n° 80, décembre 2003.
- GIDROL J-C. et HEIM V., *Les hébergements collectifs touristiques en 2018, Une fréquentation dynamique tirée par la clientèle non résidente*, Insee Première, n° 1747, avril 2019.
- MOURA S., CALZADA C., MARCHAL C., *La fréquentation touristique liée au tourisme de mémoire : 12 millions de visites en 2016*, OED, EcoDef Etudes, n° 99, octobre 2017.
- MOURA S., *Ce que les statistiques sur les soldats morts révèlent des combats en Meuse et Somme durant la Première Guerre mondiale*, OED, EcoDef Études, n°116, novembre 2018.
- WYCKAERT M, *Le tourisme de mémoire*, Annuaire statistique de la Défense 2018, Chapitre 3 : « La défense dans les territoires », octobre 2018.
- WYCKAERT M, *La fréquentation touristique liée au tourisme de mémoire : près de 12 millions de visites en 2017*, EcoDef Statistiques, n° 115, novembre 2018.
- WYCKAERT M., Rapport qualité de l'enquête de fréquentation des lieux de mémoire 2019, OED, juin 2019.

POUR ALLER PLUS LOIN

- www.cheminsdememoire.gouv.fr
- www.defense.gouv.fr/memoire
- www.memoiresdeshommes.sga.defense.gouv.fr
- monumentsmorts.univ-lille.fr
- www.reseaumemorha.org

A PARAÎTRE

Les rémunérations des personnels militaires en 2018, EcoDef Statistiques

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IISN 1293-4348